CHEZ MINA GUYOT-DESKAIGNE

Le corps a été transporté, sus la demande supresse de Mime Guyo-Dessaigne, à son do-mièlle, i, square de la Tour-Maubourg. On le retransporters à la Chancellerie pour les pruntrailles nationales, dont la date n'est puis mouve fittée.

imore fixe.

Immédiatement le président du Conseil

d'est rendu suprès de Mine Guyot-Densaigne
pour lui présenter les condoiéunces du gou-

sent. Demenceau s'est ensuite rendu à la nace de la République ,qu'il a avisés lement du décès de M. Guyot-Desai-M. Cle

LES CONDOLEANCES

Un registre déposé chez le concierge du ninistère de la justice, avait, dès le début de uprès-midi, reçu diverses signatures offi-tielles : celles de MM. Pichon, ministre des ffaires étrangères, M. et Mme Maujan, MM. Metres étrangères, M. et Mirie Maujan, MM. silollard et Becq de Pouquières, du protocole Lépine, préfet de police, Leurent, escrétaire général de la préfecture de police, baron Coureet, Faure-Higuet, conseiller à la Cour je cassation, de Larminat, Cay, Pallain, discussed le la Banque de Franço, Delpech, edpaire de la Banque de Franço, Delpech, ed protocole de la Banque de Franço, Delpech, ed participation de la protocole de l

Le drapeau du ministère a été mis en ber-ne, et un large crèpe a été atlaché à la ham-

LES PRECEDENTS

Les cas de ministres mourant comme M. Guyot-Dessaigne dâns l'exercice de leurs fonctions sont excessivement rares. Depuis fétablissement de la République, on en appare de la marine, mort piace de la Concoda, en 1800, en seriant de la commission du Dudget; celui de M. Ricard (des Deur-Street, ministre de l'Indárieur mort éculevres, ministre de l'Intérieur, mort égale-ment dans l'exercice de ses fonctions, en

1876. LA SUCCESSION DE M. GUYOT-DESSAIGNE

A. SUCCESSION DE M. GUYOT.

M. Geyot-Dessaigne est à peine mort que lêjà, dans les cercles politiques, on cherche quel pourra être son successeur.

Les bruts les plus divers circulent à cet gard as Palais-Bourbon. Les réactionnaires prennent leurs désirs pour des réalifes, prétendant que le cabinet entire serait démissionnaire, mais que le Président de la Répoblique confierait de nouveau à M. Clemenceau le soin de former un nouveau ministère. Inutile de dire que cette rumeur est accuellite per des hamssements d'épaules.

On cite déjà plusteurs nome, notamment peux de MM. Barthou et Briend. On cite aussi cetui de M. Cruppt, président de la grandent de M. Aman, ministre de l'agriculture, qui présendon, serait rempiacé par M. Sarraut au Decker-David... On dit encore que M. Viviani, ministre du Travait, pourrait bien passer place Vendôme et qu'il serait remplacé à uninistère du Travait par un socialiste ou ma radicel-socialiste.

Quelques députés mettent aussi en avant le nom de Monia, sénateur ancien gardes des acceux, dans le ministère Waldeck-Pousseu.

Le sentiment de besucoup est, d'ailleurs,

seau. Le sentiment de besucoup est, d'ailleurs, qu'il est convenable d'attendre, avant ces combinaisons, que les obsèques de M. Gayoù-Dessaigne, don't le date, comme nous l'avons dit, a l'est pes encore arrette, aient es flet.

AUX ASSISTS DE LA SEINE

Le procès des 18 signafaires du manifeste antimilitariste

La dennième andience, — Les plaideiries. —
Paria, 31 décembre, — A midi précie, M.
Paria, de domar le parole aux défenseurs, at dieu de domar le parole aux défenseurs, it dit aux jurés :
— Messieurs, la magistrature vient de faire one grande perte : le ministre de la lustice, Carde des Sceaux, M. Guyot. Des saigne vient de succumber subitement. Nous sonnnes d'autant plus teuchés par ca décès, qu'avent de représenter su Pariement un rend département du Centre. M. Guyot-Dessaigne a été des notres et il se flattait du fitre de juge honoraire du tribunal da la Seine.

Desengre se de des nous et la latation et tirre de juge honoraire du tribunal da la Seine.

« En signe de deuit, nous añons laver l'adience. Mais les interêts des accusés qui sont déferius les votres, sont sacrés, nous ne pouvons dans une affaire lonque et difficile intertompre la justice : la suspension ne sera que de 15 minutes, mais qu'importe nous aurons ainsi témoigné le sincérité du deuit qui est dans nos cœurs n. L'audience est suspendue et reprise à midiet quart.

Me Fave, défenseur de Lebiana, répond au président Bertulus et s'associe à l'hommate qu'il vient de rendre à la mémoire de M. Guyot-Dessaigne.

Ensuite, abordant la défense, il s'efforée le démontrer que les ieues texuelleurs poursuivis nort commis qu'un délit d'opinion et qu'ils ne peutraient destinquer entre le pacifisane autorisé dont se prévaut l'avocat señeral et l'antimilitarisme.

Me Maria Vérone, au point de vue de le femme, gande énergie un verdict général d'acquittement.

Me Urbain Gohier plaide que les accusées

serne.

Me Camelle Drevius explique en qualques nota la mantalité des jeunes gens pour lesquels l'armée n'est jamvis apparus que comme une arme esplialiste landis que les jurés l'ont vue autrelois comme l'instrument d'une revanche à laquelle personne le pense plus. e pense plus. Me de Moro-Giaffari, dans la langue cheu-e et imasée qui lui est propre, feit un ap-al vibrant à la liberté d'épiaion, rappelle ill est patriote et dit qu'un nom de l'évuité.

ng it as parrote et dit qu'au nom de l'evitte le jury doit acquitter. L'audience est suspendue pour is délibé pation du jury.

LE VERDICT

OFFINEE CONDAMNATIONS

Après une heure an quart, le jury rend un mardiet AFFIRMATIF mous tous les accumées à l'exception des afficheurs Delage et Coindesse airest que Mile Henrielle Rousselle.

Les circonstances artifenantes sont accorditée à tous les accumées attenuantes sont accorditée à tous les inculpées.

Le cour candanne Mereier, Lablann et Pesque, à DIX MOIS de prisen.

Les mires acques Lionard Leour-Heari Denchâteau, Jean Michaud, Peul Jealandes, Jean Michaud, Peul Jealandes, Jean Meminud, Alaboane Charromas, Georgeo Docquet, Elie Peasand, Michaud Peul Jealandes, Quant à Thomas qui feisait éfaut, il a été ensadamné au maximum de la paine : 5 ANS Jés prisen et 8 MULLE trance d'amendés.

devant M. Fravareille, chef du cabinet de M. Antonin Dubost, MM. Bonnefoy-Sibour, questeur, et les membres du cabinet du ministère de la justice.

Caux-di accompagnaient le corpa jusqu'au lonsielle mortuaire. Arive square de Latour-Maubourg, le corpa e tét transporté au service d'accimance questité fonctionne. Amiena, 31 décembre. Pour solutionner provisoirement le aituation créée par la grèce des médecins de l'assistence médicaire que des médecins de la Somme l'accident des médecins de la Somme l'acc Le Prétet prend des mèsures pour que le service d'absistance gratuits fonctionne.

Amiens, 31 décembre. — Pour solutionner provisoirement la aiunation crée par la grève des médecins de l'assistance médicale gratuite, le prétet a chressé à toue les maires du département une circulaire les invient à viser avec le cachet de la mairie les ordonnances des médecins, afin que les indigents puissent se faire délivrer des médicaments ou se kalps hospitaliser, suivant les cas, au compte du gervice de l'assistance.

La Pochette Nationale

TIRAGE DU 31 DÉCEMBRE 1907

Liste des numéros gagnants

Le numéro 1.161.225 gagne 100.000 france Les numéros suivants gagnent chacun 25 francs :

6726% 1004556 718987 1228697 798504 556254 Un incident

Le tirage, commondé à 9 heupes, est arrêlé le heures par esté d'une erreur. Voici, à r sujet, le mole que le conscibium commi-tique aux lourneux.

nature aux; journeux; a manufaunt communication nature aux; journeux; a Commentium, des Loteries de la Pechette Nationale, réunis aulie des ingénieure civils, ils, rue Blanche, pour procèder aux opérations du mentime tirage, des privues attribuées à l'envelonge pochetie, par sitte d'une erreur matérielle dans le par sitte d'une erreur matérielle dans le préparation des reuses Fiches, les opérations du situage devalent être suspendues.

« Après avoir fur vérifier le fait par M. Duponocie, commissaire de police du querifier Baint-Georges, les délépade de la presse et les assistants, les représentants de Composition décidèrent de reporter le tirage es 6 janvier 1998, à neuf hourse de maille.

« Les droits du public porteurs des enve-leppes de la Pochette Nationale, dont les nu-mèros sont sortis ce jour, étant inflacuta-bles, les lots eront payés AUX GAGNANTS DU TIRAGE D'AUJOURD'HUI.

u Le tirage du 5 janvier comprendre d un nouveau lot de 180,000 grance et 2,500 i de 25 france.

« Le pélement des lots attribuée eux des tirages aura lieu à partir du 16 janvier, siège du Consortiuem, 5, rue Etienne-Ma cel. »

Mystérieux assassinat

La Rochelle, 31 décembre. — Un horrible assassinat à été commis dans la commune de Saint-Ciera-du-Teillon (Charente-Intérieure). Les cadavres des époux Bricou, agés fran et l'autre de cinquante-deux ans. ont été trouvés sur une route, à quelque distance de toute habitation, étendus beignant dans une mare de sang, et portant de nombreuses et profondes blessures. A cété deux, était déposé un fusil déchargé, qui fit aupposer un instant qu'on se trouvait en présence d'un drame de tamille.

On acquit bientôt la preuve du contraire. Dens le maison des victimes régnait en effetu ne désordre significatif.

D'autre part, de l'enquête ouverte par le parquet de Jonzae, il résulte que cette double mort doit être attribuée à un crime.

On suppose qu'un ou plusiques individus ont contraint les époux Bricou à se lever dans la nuit, en leur annonçant une tausenouvelle, et les ont ensuite assassinés, à coupé de fusit en rese campagne. Leur arrestation parait imminents.

Un satyre de quinze ans

Le monstre a souillé sa sœur et soa trèré.
Liège, 31 décembre. — La police de Verviers a procédé à l'arrestation du jeune, N.,
Célestin, agé de quinze ans et demi, qui s'était rendu coupable d'actes aboninables. Le monstre s'est, en effet, livré à des actes révoltants sur sa petite sœur, agés de huit ans et demi, te mère, une brave ouvrière, travaillait à la fabrique pour élever sa petite famille et c'est pendant son absence qui le sarmement pouvait accomplir ses métaits, II. a avoué cynivnement. Le jeune homme, maigré son jeune âge, jouissait dans le quartier de la plus déplorable réputation.

Horrible tragédie

Un père tue ses entants et se suicide
Belfort, 31 décembre. — Un drame épouvantable s'est déroulé cette nuit à Belfort.
Un burshiste-épicier, Louis Meyer, agé
de 40 ans, demeurant 60, faubourg de
France, a éloigné sa femme hier soir à dix
heures, en l'envoyant à la gare soi-dissait
à la rencontre de son père, établi cofficur
à Paris.
La femme partie, il étrangla son ma

à le rencontre de son père, établi coffeur à Paris.

La femme partie, il étrangla son file Henri, âgés de trois ans, qua fullette Madeleins, âgés de trois ans, qui dormaient dans leurs bits.

Pais il se tus en se tirant trois coups de revolver dans la bète.

Meyer, un ancien colonial persissalt depuis quelque temps avoir das idées noires par suite d'une situation précaire.

On attribus son crime à un accès de folis passagés.

L'AMANT

a-t-11 tué LE MARI ?

A Allenstein, on treuve le major Von Schonhebeck, du 16e régiment de dragons, tub d'un caup de revolver. — Est-ce un crime passionne?

Berlin, 31 décembre. — Un assassinat mystérieux vient d'être commis à Allenstein. Le major Von Schoenebeck, du 10e régiment de dragons, a été trouvé mort dens sa chambre à coucher.

de son lit, s'habilla en toute asset de son revolver et alla au devant de l'agresseur; mais au même moment, l'inconnu ouvrit la porte et 81 teu aux le maiore, qui tomha foudroyé, frappé au front par une halle da petit calibre.

Le Bertiner l'ageblatt croit que des affaires de famille sont pour heaucoup dans ce mystérieux assassinat.

Perdant teute la journée, des invaits ont perdant teute la journée, des invaits ont permi les emmardes du major von Schecasbetk, et qu'un dranco passionand se cachait derrière le mystérieux assassinat.

Le Bertiner l'ageblatt annonce que le cepitaine von Geoba, de régiment d'artitlerie, a étà arrêtt dans l'après-indi, le capitaine von Geoba, de régiment d'artitlerie, a étà arrêtt dans l'après-indi, le capitaine von Geoba de recurs d'avoir assassiné le major von Geoba ce accus d'avoir assassiné le major von Geoba ce accus d'avoir assassiné le major von Geoba ce de cus d'avoir assassiné le major von Geoba ce d'avoir sassassiné le major von Geoba ce de cus d'avoir assassiné le major von Geoba ce de cus d'avoir assassiné le major von Geoba ce d'avoir assassiné le major von Geoba ce de cus d'avoir assassiné le major von Geoba ce d'avoir assassiné le major von Geoba de la contra de la

tement suicidé. Il est étabil aujourd'hui que le meurtrier n'est pas un voleur ou un cri-minel vulgaire. Il ne s'est pas échappé com-me on le croyati par la fenêtre de la cham-bre à coucher, mais par la fenêtre du corri-tor.

DEUX ÉPOUX BRULÉS VIFS

qu'à mosrir evec elle.

Guèret, 31 décembre. — Une dame Javaayant mis accidentellement le feu à ses vétements, se précipite dans la chambre ou
son mari, maisde depuis longtemps, était
couché. M. Javazon, voyant sa femme environnée de flammes, se leva pour lui porter
secours, mais trop faible pour rester debout,
il tombe près d'elle et fut atteint à son tour
par les flammes.

Des voisins acconquirent sur cris pouses
par M. et Mme Javazon mais M. Javazon
était déjà mort et Mme Javazon succomba
peu après.

AU PAYS DES SUPPLICES

Le radeau de l'adultère

Sur la rivière Claire. — Horribles représail-les d'un mari trop jaloux. — Mais l'enfant ?

Sur la rivière Claire. — Borribles représailles d'un mari trop jeloux. — Mais

l'eatant ?

C'est une étrange et terrible aventure
que, dans son numéro du 21 novembre,
nous conte notre confrère, l' « Avenir du
Tonkin's, et qui jette un jour sasissant
sur les motures annamites, sur la façon dont
ciles traitent l'adultêre.

Dans la deuxième semaine de novembre,
un radeau fait de troites de bananiers casembléa, descandait la rivière Claire portant, parati-il, deux cadav-es crucifiés l'in
à l'autre : une femme couchée sur le dos
et près d'elle un homme dont on ne vorait
point le visage. Dans un com, un enfant
attaché criait au secours, tendant ses petits
bres. Une pancarie fixés à l'ésquif indiquait que le supplice était l'invention d'un
mari trompé et vindicait. Horribles représailles 1 La bouche de la femme était cousue. Ses seuls yeux, où râlait la dernière
priène. Iradulsaient, tournés vers le ciel,
ine tragédie de remorda, de souffrance et
d'effol.

Quela étalent ces êtres maudits ?

Le pâncarle écartait d'eux l'humaine pllié : malheur. à qui les secourrait, la colère divine sur lui, s'abettrait I Les vijements étalent étalent se secourrait le costume des
interprétes, Est-ce donc si compable de l'inment le aveit sans doute refété les caperces de leur honheur ; nues errantes msemble contemplées, ondoiements de l'eur
abentie aveit sans doute refété les capeces d'une fantaisie tragic. Mais la jaleus vellait, sœur morase du devoir. Et
le radeau deu supplice, l'embarquement pour Cythère fui
l'embarquement pour cythère l'enler des de leur honheur ; nues errantes mle radeau deu supplice, l'embarquement pour Cythère l'eur
l'embarquement pour cythère.

Le regard de, la femme, toujours démesurément ouvert, so

Le redeen coureit, coureit longeant les prives.

Le regard de la femme, tonjoure démesurément ouvert, soufbrait toute la souffrance de l'enfant affants. L'enfant se moureit. Et sait, parrait les rivereins, apectaleur simpassibles de l'effroyable agonie, n'est le souvege de parier seouven. Spectadeur souvent isoniques. On va te détacher, tie fun-deux à le malheureuse femme, tu est parier les moureurs per le les coureit pour les des coureit par les malheureuse femme, tu est parier les coureit par les moureurs per les coureit par les coureits par les coure

Uz drame dans une péniche

Un père tue un de ses enfants dans un accè

Un père tue un de ses estants dans un soche de furer alcoolique.

Paris, 31 décembre. — Le drame que nous avous relaté hier dans nos dépeèbes n'est pas escore éclairet. Delporte a été maintenn en étal d'arrestation. Voici de nouveaux détaits sur cette secse horrible.

Dans le nuit de dinanche à bandi, les agents de garde au poste de la rue Traveraière voyaient seriver une femme qui leur d'anit :

— Course ches nons. Mon petit Marceau est mort. C'est son père qui l'a tué.

Deux agents se rendirest su domicile îndigné : la péniche Antelon, amarrée au quai de la Rapée. Lè, ils trouvèrent le marmier Jules Delporte qui se tensit débeut, hébêté, sanglotant devant un enfant qui gisait sur le planche de la cabine, le crâns fendu. L'ans une eshine veisina trois autres enfants tremblaient de peur dans leurs couchtées.

— C'est vous qui avet tué votre petit ? de mandèrent les agents.

— Non, protesta Delporte, qui était en état ranifest d'ébritét. Rentrant tout à l'heure avec Flore Flanquin, qui vit maritalement avec mos sur ce haleau, j'ai vousi prendre dans mes bras mon petit Marceau pour l'embrasser. Maihaureusement, à la suite d'un feux mouvement, je l'ai laissé choir...

Las agents ennuenèrent le marinier au poste et transportèrent le petit blessé à l'hopital, où il ne larda pas à expirer.

Entre temps, on avait questionné Flore Flanquis, qui avait racontiè le drame :

— Après aveir passé la soirée dans divers cafés du 12e et du 13e arronadissements, moua avons réintégré, Delporte et moi, la péniche.

Comme le patit Marceau, brusquement de marinier au poste et transportèrent le petit blessé à l'hopital, où il ne larda pas à expirer.

Entre temps, on avait questionné Flore Flanquis, qui avait racontiè le drame.

— Après aveir passé la soirée dans divers cafés du 12e et du 13e arronadissements, moua avons réintégré, Delporte et moi, la péniche.

Comme le patit Marceau, brusquement et expirer.

Delporte a été gardé à la disposition de la juntico, et l'enquête se pourauit.

Officiers: Infanterie: MM. Chislain, major de ré-erve au régiment d'infanterie, d'Avesnes; les lieutenants-colonels Lambia et Ney du et du 110a.

les lieutenants-colonels Lambia et Ney du
Se et du 110e.
Chevaliers: MM. Raynaud, capitaine de
territoriale au 127e; Furiet, chef de bataillon au 38e; Saviniat, capitaine au 84e; Deramès, capitaine au 110e; Blin, major au
136; Potter, capitaine au 140e; Blin, major au
136; Potter, capitaine au 140e.
Chevaliers: MM. Boucher de le Rupelle
au 21e dragons; Berteaux, capitaine de réserve de covalerie au service de l'Etal-major
de la îre region.
Artilleris:
Chevaliers: MM. Euverte, capitaine au
15e; Hovelacque, lieutenant du bataillon des
Canoniers aédentaires de Lille; Weber,
lieutenant de l'artilleris de réserve, 1 refgion: Naura, capitaine aux Forges du Nord.
Officiers de la Légion d'honnour : les généraux de division Blance, Bumez, Rossin,
Borgnis-Deabordes, Naquet et Laroche.
Est nommé chevaller de la Légion d'honneur M. Louvet, fondateur président de l'Cuvre des jeux du soldat.
Cores de santé. — Chavaliers; MM. Fer-

Bat nomme chevaller de la Légion d'honneur M. Louvet, fondateur président de l'Œuvre des jeux au soldat.

Corps annté, — Chevallers : MM. Ferciol, officier d'administration de Ira classe,
gérant de l'hopital militaire annex de Calangue de l'hopital militaire annex de Cad'administration de Ira classe de l'hopital militaire de Maubeuge : Goulon, médecimanterie : Griand, médecin-major de Ira
Gase de la Ira région.

Gasia — Officiars : MM. Sever, colonel de
réserve : Hirschauer, lieutenant-colonel de
1 Lesage, chef de bafaillon au 3e.

Ufficier d'administration: — Chevallers :
MM. Cayre, contrôleur d'armes à la direction d'artifilare de Maubeuge; Aubert, du
génie à Lille ; Marveille, du génie à Maubeuge.

Bruxelles, 31 décembre. - La fatalité vou Bruxelles, 3t décembre. — La fatalité fou-paprenait par le télégraphe la mort de M-duyot-Bessigne, une autre mort, presque aussi imprévue frappait le chef du Cabluct belge. M de Trooz. dont les dépéches an-noncent le décès surveau à 8 heures, et de-mie du soit. — Les précautions diplomatiques d'usage, la nécessité d'informer d'abord le souverain, les dignitaires et corps d'Etat, tont que la derniere heure on ignora encora les détails de cette fin prématurée.

REGIONALES

L'incendie dun 5 de Courrières ON APPROCHE DU FOYER. — LES PRECAUTIONS

Les travaux entrepris pour iseter le mas-sif dans lequel s'est déclare l'incendie — tra-vaux dont nous avons donné le programme

Les traveux entrepris pour iseter le massif dans ioquels sest déclaré l'incendie — traveux dont nous avons donné le programme — sont terminés.

Le « staux » en leu se trouve circonscrit entre la descendrie du deuxième plat, la voir de la tault montreum, anc voir en ierma poussée jusqu'au rétour dair de la tailté suivante (taule Danglos), et le chassis de cette dernière. Les parois de ce quautrinéere ent été rovéaue d'une paissée couche d'argie.

Ce traveill accompil on « possée, à partir de la voir de la tailté Montreuit, des voires en lerme plongeant vers le châcsis de cette taille par lesque, se produit oupours se dégagement des furnées. Au lur et a mesure que ces voires en lerme fois prendre les furnées dant les parois unt et elles aussi revêtues d'argia et qui sont cur duites parailèment à la descondanc, se rapprodient de celle-ca, on a constaté l'élévation de la temperature et le degagement plus intanse des fumées des que ces voies détouchaient cans le châssis.

On a donc conclu que le lover se trouvait vers le mileu de ce châssis.

On a donc conclu que le lover se trouvait vers le mileu de ce châssis.

On a donc conclu que le lover se trouvait vers le mileu de ce châssis.

Une dernière voie en ferme a donc été amorcée et c est celle-là qui va se driger sur le foyer.

Mais avant d'en entreprendre le percement, on a eu som d'étabur, à l'entrec, un barrage en maconnere au travers duquel de dégagement de la veix d'entre par laquelle doivent parser les ouvriers occupés au passer le « capard » qui large l'uyau de dégagement de la veix de la partie l'avanceront que vec la plus extrême prudence et uc son le dégagement de la veix Ceux-ci n'avanceront que vec la plus extrême prudence et au cas on le dégagement des gaz leur rendrait l'avancerent imposédie, ils battront immédiatement en refraite vers la voue Montreuil. Les portes du harrage seront refermées derrière « ux et l'echappement du gaz se fera par le « camard» relié à une canadissetion qui on a établie jusqu'au retour dair général.

Il y a loin, on le voit,

Les décorations
du ler Janvier

LES RECLAMATIONS DES OUVEIRS
M. LEVEURS DE DOUVEIRS
M. LEVEURS DE DOUVEIRS
M. LEVEURS DE DOUVEIRS DE COMPAGNIC

AN ENVELLES DELL'ES DELL'ES DE COMPAGNIC

Volct la liste des sous-officiers du 1er
corps d'armée qui requivent la médaille militaire :

Du seulre de la demi-journée perdus par les ouvertes de la demi-journée perdue par les ouvertes miles des demi-journée per-

cas decide à faire drait à leur réclamation en payant le saiaire de la demi-journée perdue par les ouvrières, qu'on a forcés à quitter le travail.

Le Congrès national des Mineurs

La circulaire suivante vient d'être envoyée à tous les syndicats fédérés ent attire rattention du bursau sur la comediance de la date cheiste par le Corsel National pour la discontinue du prochain congrès à Monteau, avec femile du prochain congrès à Monteau, avec l'une du prochain congrès à Monteau, avec l'entité du l'anseil. La escenare sursine viene d'etre envoye à cous les syndicats lédérés :
Plusieurs syndicats lédérés ont attiré l'altention du burseus sur la ofincidence de la date étaisie par le Corseit National poer la tenue du prochais congrès à Monte-su, avec la pérocès des élections municipales.

Las membres composant le burseut vous proposant de reporter la date dudit congrès au marchi 25 mai et Jours suivants.

Its vous prient de vouloir bien leur domer votre avis sur cette question dans le plus bred délai posoble pour qu'ils puissent en informer ensuite les organisations fédérées, Le Rureau :

EVRARD, QUINTIN, CORDERR.

Commandeur : Le genéral Robert, adjoint au gouverseur Dernière : Unice Heure

SENAT

M. POINCARE donne lecture de son port our les modifications budgétaires M. POINCARE done secture de son service de la la pert sur les medifications budgetaires de Chambre. Il en rémite, qui l'uy a guern déseccord que sur le question des cré pour les 26 et 13 jours et sur la question ajournée, ainsi que sur la question de l'on are de la troupe.

Sur ce dernier point, la commission a siste pas, mais elle ne croit pas pouvoir mander le vote du Sénat sur la réduction rémodes d'instruction; elle ne croit pas

siste pas, mais elie ne croit pas pouvoir demander le vote du Sanat sur la réduction des
périodes d'instruction ; elle ne croit pas pouvoir lier le ministre de la guerre sur la question des ajournés. Elle accepte une réduction
de crédit de 500 mile trancs à titre d'indication. Elle demanders su Senat de mettre
à son ordre du jour de la rentrée, la question des périodes d'instruction.

M LABROUSSE vient ensuite, au nom de
la commission de l'armée, reppeler que la
Sénat a disjoint la question de la réduction
des périodes d'instruction. Il déclare que le
commission de l'armée et la commission de
entrances sont d'accord pour demander des is
rentrée l'inscription de la proposition à l'ardre du jour de l'une des prennières séances.

M CLEMENCEAU, interrompant, dit que
le gouvernement appuiers énergiquement
cette demande et les chiffres proposés par la
commission sont adoptés.

L'ensemble du budget est ADOPTE à l'ananimité de 276 voix.

La séance est suspendue à 7 houres. Elle
sera reprise à 10 houres.

LE BUDGET VOTE

LE BUDGET VOTE

LE BUDGET VOTE

Le Sénat adopte les dispositions de la Clambre en ce qui concerne les ajournés

La séance est reprise à 11 heures et demie.

Le seun désaccord subsistant entre les

Chambre et le Senat concernant les crédits
relatifs aux afeurnés de la classe 1896.

La commission sénatoriale e opposait à la

réduction opérée per la Chambre, mais après
infervantion du genéral Picquart et de M.

Clémenceau, les chittres de la Chambre sons

ADOPIES par 179 voix contre 75.

Tous les articles de la loi de finances sons

VOIES.

Lensemble du budget est yoté à L'UNAs

VOIES.
L'ensemble du budget est voté à L'UNANIMITE.
La session est close à minuit 30.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SEANCE LES CONCESSIONS DU SENAT. LA COMMISSION L.S FINANCES ACCEPTE LE BUD-GET QUI EST VOTE PAR LA CHAMBRE.

La séance est reprise à neul heures et de nie, sous la présidence de M. BRISSON.
M. CALLLAUX ministre des finances de posse le budget rebour du Sénat et en demande le renvoi à la commission du budget. Il en est ainsi ordonné.
La séance est suspendue à 9 beures 35 cl. reprise à 10 h. 20.
M. MOUGEOT, rapporteur général donne lecture du rapport de la cummission du budget.

get Le Sénat accepte le relèvement des cris Le Sénat accepte le relèvement des crusitis en ce vui concerne tordinaire des truspes. Les modifications des textes concernant l'évaluation des proprétés son baties et des dispositions relatives à l'assistance des vieillands mais elle reputsse la solution donnée à la question des ajournés et cette qui concerne les crédits des réservistes. La Sénat a augmenté, en outre, de deux millions les chiltres des obligations à court test me.

La séance est reprise à minuit 25. Le Sànat avant ralifié le budget ad-par la Chambre dos députés la parole donnée à M. Clémenceau, président du seil pour lire le décret de clouse de la sion extraordinaire de 1907. La séance est levée à minuit 30.

Coulisses du Parlement

Le successeur de M. Guyet-Dessaigne

Le pauvre Guyof-Dessaigne est à p-ine re-froidis que déjà les compétitions se tont jour, Chacua asporte son candidat, suivest es seulement aux conjunctures. Voict les cembinaisma qui copendant pui, raissent sérieuses. M. Barthou passerait à la Justice et to-ruit remplacé nar un sénaleur. On désigne M. Jean Dupuy, l'ancien ministre de l'A-griculture, Les chances de M. Crurof des familles de la Crurof des

R.P.